

# COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 31 mars 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	04

Date de convocation :	24 mars 2022
Date d'affichage :	24 mars 2022

## OBJET DE LA DELIBERATION

### **2022 -27 : Fixation du Prix de l'eau 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le **31 MARS** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

#### **Etaient présents** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, LESCURE MAGALI, FERRANDIS MYLENE, GRAS ANITA, PASQUIER LAETTIA, LEGRAND OLIVIER, DELEVILLE KARYNE, COLLET GILLES, M. VARIN ROMAIN, M. TREBUCHET ARNAUD

#### **Absents ayant donné pouvoir** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. LAPRADE DANIEL DONNE POUVOIR A M. THIBAUD ALAIN  
MME LESCURE MAGALI DONNE POUVOIR A MME FERRANDIS MYLENE

M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal **Vote, à l'unanimité (dont 2 pouvoirs)**, le prix de l'eau :

Droit d'accès au réseau (branchement, location et entretien du compteur)	Prix de l'eau au M3.	
	Montant Annuel	Total
	20 €	3.50 € / m <sup>3</sup>

**Le montant total annuel des prix cumulés EAU et ASSAINISSEMENT est déterminé à 7.00€/m3**

Ont signé les membres présents  
Pour extrait certifié conforme au registre  
Bréau, le 31 mars 2022



**Alain THIBAUD**

Envoyé en préfecture le 15/04/2022  
Reçu en préfecture le 15/04/2022  
Affiché le  
ID : 077-217700525-20220415-22\_27-DE